

LA COMMUNE DE LA CHAPELLE-SAINT-ANDRÉ



*BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2017*



*E*DITIONAL DU MAIRE

*P*our cette année 2017, je vous souhaite en premier lieu une excellente santé (sinon le reste est dérisoire). Je pourrais vous souhaiter l'éternité, mais cela ne se fait pas. J'espère pour vous beaucoup d'humour (car il en faut par les temps qui courent), du bonheur (c'est mieux avec), de l'argent (acheter local), de l'amour (c'est bien aussi), de l'amitié (beaucoup d'amis car certains se perdent en route), la paix (!)... Bref je vous souhaite une année pleine de vie et d'envies !

*C*e bulletin municipal vous montre toute la vitalité de notre commune. Que l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour faire vivre du lien social soient chaleureusement remerciés.

*D*ans un contexte économique difficile, avec des baisses importantes de dotations financières de l'état vers les communes, le Conseil Municipal a adopté une attitude de prudence financière en ne votant principalement que des travaux d'entretien et de réparation sur les bâtiments et les routes.

*L'*année avec la fusion des intercommunalités sera sans doute également une année d'observation et de réajustement des compétences communales. La priorité du Conseil Municipal étant de ne pas alourdir la fiscalité de la commune.

*J*e termine en remerciant vivement le personnel communal qui œuvre au service de chaque Habitant.

Le Maire,

J.SIMEON

Fusion des Communautés de Communes

Au 1^{er} janvier 2017, votre communauté de communes change de nom et devient « la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne ».

En effet, la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république dite « loi NOTRe », oblige les communautés de communes à se regrouper pour atteindre un seuil démographique fixé par la-dite loi. Pour notre territoire, le Préfet de la Nièvre a décidé que les communautés de communes des Vaux d'Yonne (ancien canton de Clamecy) et du Val du Sauzay (ancien canton de Varzy) formaient un ensemble cohérent autour des mêmes bassins de vie et d'emploi.

La nouvelle communauté de communes comptera donc 25 communes : Armes, Billy sur Oisy, Breugnon, Chevroches, Clamecy, Corvol l'Orgueilleux, Courcelles, Cuncy les Varzy, Dornecy, Entrain sur Nohain, La Chapelle Saint André, Marcy, Menou, Oisy, Ouagne, Oudan, Rix, Saint Pierre du Mont, Surgy, Parigny la Rose, Trucy l'Orgueilleux, Varzy, Villiers le Sec et Villiers sur Yonne. Cette nouvelle entité comptera près de 12 000 habitants.

Dès 2018, les habitants de Crain, Pousseaux, Festigny, Lucy-sur-Yonne et Coulanges sur Yonne devraient nous rejoindre au sein de cette nouvelle structure administrative.

Les communautés de communes se verront aussi transférer de nouvelles compétences obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2017 comme le développement économique, le tourisme, l'aménagement de l'espace et la collecte des déchets. Sur notre territoire ces services sont déjà assurés par les communautés de communes actuelles, il n'y aura donc pas de changement dans l'immédiat. Seules les compétences optionnelles et facultatives devront être choisies par le conseil communautaire dans l'année (voir les 2 ans) à venir.

Le nombre de conseillers communautaires aussi va évoluer : ainsi Clamecy bénéficiera de 15 sièges, Varzy 4 sièges, Entrains sur Nohain 3 sièges, Corvol l'Orgueilleux 3 sièges et les autres communes, dont xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, 1 seul siège, pour un total de 46 conseillers communautaires.

Le siège de la Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne sera celui de l'actuelle CCVY.

Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne
1 rue de la halle
58500 Clamecy
Tel : 03.86.27.12.65
Mail : ccvy@orange.fr

[Nos bureaux de Varzy restent également ouverts :](#)

Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne
Maison des services
07 Rue Nicolas Colbert
58210 Varzy
Tel: 03.86.29.73.01
Mail: accueil@valdusauzay.fr

[Ainsi que notre permanence d'Entrains/Nohain](#)

[Place du château](#)

[58410 Entrains/Nohain, le mercredi de 9h00 à 11h30](#)

Le premier conseil communautaire se déroulera le vendredi 13 janvier à 18h00, salle Romain Rolland, Mairie de Clamecy. Les séances du conseil communautaire sont publiques et ouvertes à tous.

Groupement Touristique des Vaux d'Yonne



Les Maisons fleuries choisies par le Groupement Touristique sont :

- Madame BEAUVAIS Nicole
Route de Corvol
- Madame NIEZ Nadine
Rue du Bourg
- Madame MARCHAUD-OTTONETTI Annabella
Les Berthes
- Madame ZANINI Posma
Buzy
- Monsieur GUILLOT Raymond
Route de Varzy
- Madame HERNANDEZ Fermina
Route de Courcelles

Lors des Vœux du Maire des récompenses seront remises en main propre aux personnes concernées.

Le 13 et 14 Juillet

Concert du 13 Juillet avec le Groupe Effervescence suivi du Feu d'artifice et d'un bal.



Le 14 Juillet un repas citoyens ainsi que des jeux et du tir ont été mis en place.



LA COURSE CYCLISTE

Pour cette deuxième édition la course cycliste Ufolep organisée par l'association Avenir de la Jeunesse Chapelloise et le vélo-club de Clamecy, s'est déroulée sous un soleil ardent.

71 coureurs étaient de la partie.....



INFORMATION: L'AJC RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR L'ORGANISATION DE LEURS MANIFESTATIONS, SI VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE VEUILLEZ CONTACTER :

Monsieur DENEUX Alain : 06.37.42.12.03

Monsieur COLSON Lionel : 03.45.50.90.14

CLUB DE L'AMITIE

Repas dansants animés par Guy LIRON, virtuose de l'accordéon, spectacles, sorties d'une journée, voyages....

Le CLUB permet à ses adhérents de passer de bons moments, en toute convivialité et bonne humeur.

Si vous le souhaitez, venez nous rejoindre et briser les barrières de la timidité ou de la solitude. Vous serez les bienvenus.

Notre prochain rendez-vous dansant sera la galette (6€ pour les non-adhérents) le 7 Janvier 2017 à 14h dans la Salle des Fêtes de La Chapelle.

Vous pouvez appeler :

-Liliane Dos Santos : 03 86 39 80 45

-Nicole Chartier : 03 86 29 20 24

Les repas dansants



*le tarot
du jeudi*



La France en MINIATURE (La Tour Eiffel)



LA COMPAGNIE DU SAUZAY



LA COMPAGNIE DU SAUZAY

La compagnie du Sauzay remercie toutes les personnes présentes lors de la représentation théâtrale organisée pour AMF TELETHON. La participation des spectateurs enthousiastes des pièces jouées, a rapporté 850 € !...

Nous remercions les comédiens de l'ESAT qui ont joué deux pièces : L'Homme debout et Le Permis de Conduire.





UN CURIEUX CAS D'INSOMNIE



SI ON PARLAIT UN PEU DES HOMMES

*Partout en ces lieux, en ces palais mythiques
Où des fans se délectent de propos pathétiques
Se crée et naît en nombres une magie de l'art
Sous la houppes de maîtres, adulées super-stars.*

*J'ai regret mes amis de n'avoir point le don
De cet art théâtral étant plus théâtral
Qu'artiste éminent, élégant, savoureux
Sur les planches parfois j'ose le rigaudon.*

*Certes j'aime ouïr les répliques des acteurs
Assister et jouir en obscur spectateur
Perdu au poulailler, lors leurs jeux apprécier
Et goûter facétieux ce plaisir qui me sied.*

*Ainsi je me suis régalé aux scènes familiares
De vaudevilles, de drames et autres comédies
Etudié forcément les classiques tragédies
Et gardé en l'esprit quelques vers Molière.*

Pierre-Fernand CRASSET MAUVIEL



JULES ET LOUIS



EXTRAIT DE L'ENIGME DE PIERRE PERTHUIS



MICHEL POTIER LISANT SES POÈMES

LE NOËL DES ENFANTS

Lors du Noël de la commune les enfants ont pu profiter de dessins animés. Puis le père Noël est arrivé, tout en dégustant leurs papillotes les enfants ont attendu bien sagement leur cadeau....





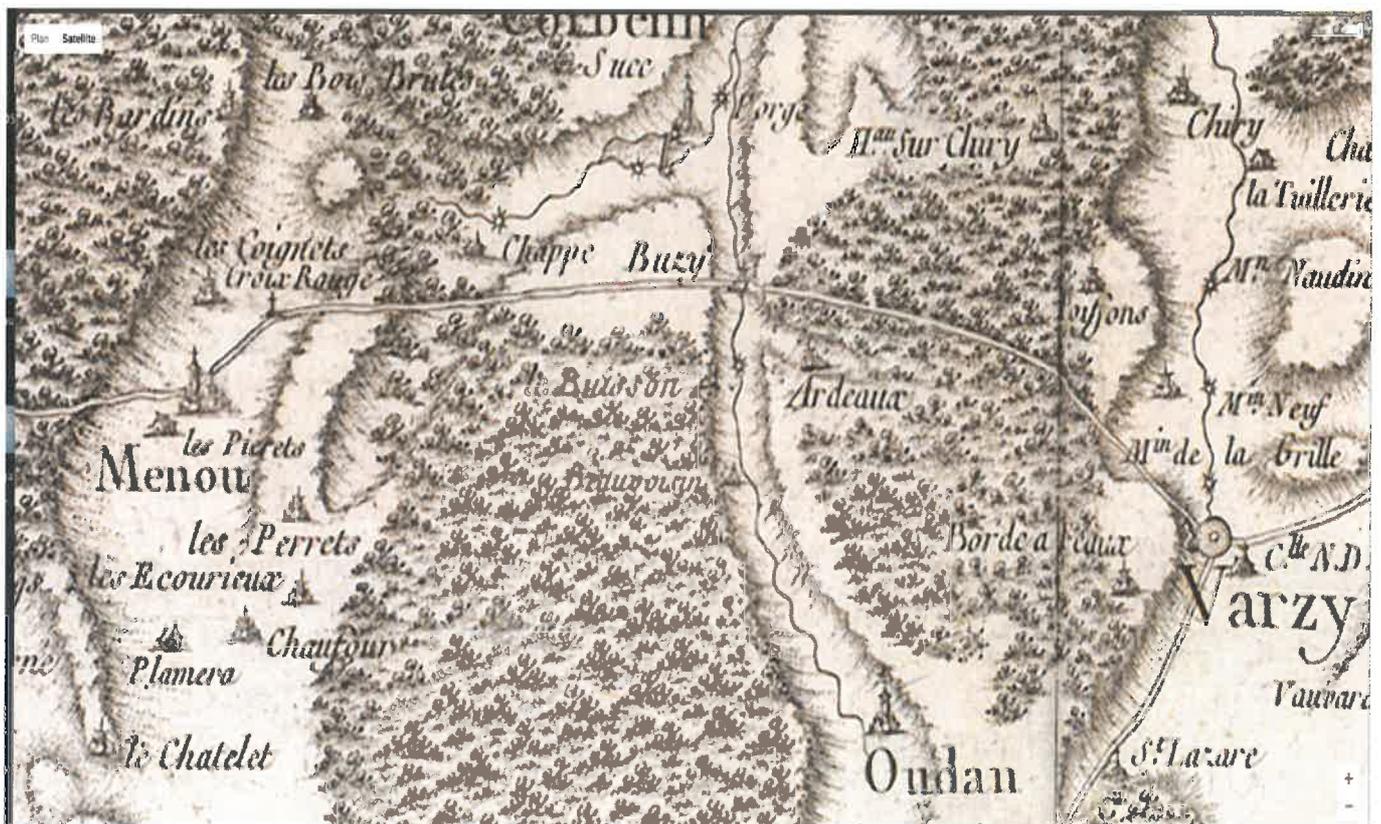
HISTOIRE ET PATRIMOINE

Balade du Samedi 8 Octobre 2016

En prolongation de notre première balade du 5 septembre 2015, 3 membres de l'association ont continué la recherche de l'ancienne route Donzy-Varzy, à partir de l'ancienne carte Cassini, au départ des Ardeaux. Une jolie balade qui nous a amenés jusqu'au-dessus de Pouilleux (jolie vue sur Varzy). Par endroit, l'encaissement du chemin pouvait atteindre 4 mètres, ce qui démontre bien que cela ne peut pas être naturel. On trouve aussi des passages empierrés.

Aux alentours, on a trouvé également des traces de mines de fer, des creux circulaires en forme de cratère et autour de nombreux galets sombres contenant fer et manganèse.

Nous envisageons pour l'été 2017 d'organiser cette balade sur le trajet complet afin de la faire découvrir aux habitants.

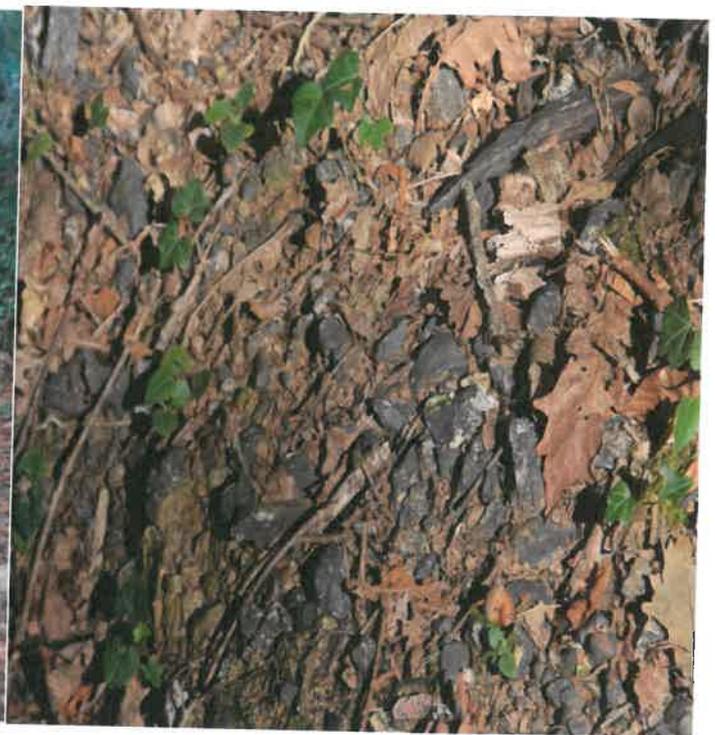




Encaissement du chemin



Quelques empierrements



Minerai

Le site internet : « [http ://www.histoire-patrimoine chapellois.fr](http://www.histoire-patrimoine.chapellois.fr) »



Mare



Vestiges du mur



Mare vue de loin



Amas de pierres et de briques

ART EN ECLATS

Inauguration des blasons



Le 24 septembre 2016 a eu lieu l'inauguration des blasons sur la façade de la Mairie.

Ceux-ci avaient été réalisés durant un atelier au mois d'avril, initié par l'Association l'Art en Eclats.

Nombre des habitants de la Chapelle avait participé à la réalisation de ces blasons. Certains membres de l'association "L'Art en Eclats" étaient venus de loin pour apporter leur savoir-faire et transmettre leur passion de la mosaïque.

Ce blason avait été créé par l'Association "Histoire et Patrimoine Chapellois", et remis à la Commune fin 2015. Il avait donc semblé tout naturel à l'Association l'Art en Eclats de prendre le relais et de le réaliser en mosaïque, avec l'aide des habitants de La Chapelle et des membres de l'association. Qu'ils en soient ici à nouveau remerciés.

Le blason, décryptage

Il est aux couleurs de la Bourgogne (rouge et blanc), de la Nièvre (or et azur). Il comporte deux symboles forts de la commune : la Croix de Saint-André, saint-patron du village et le marteau et l'enclume, clin d'œil à l'histoire quand la Chapelle comptait encore six forges.



HERALDIQUE :

ECARTELE

AUX 1 ET 4 BANDE D'OR ET D'AZUR

AU 2 EN SAUTOIR D'OR SUR PARTI DE GUEULES ET D'ARGENT

AU 3 UNE ENCLUME SOMMEE D'UN MARTEAU RENVERSE POSE EN BANDE

LE TOUT DE SABLE SUR PARTI D'ARGENT ET DE GUEULES

A LA BORDURE COMPONEE DE GUEULES ET D'ARGENT

Initiative 2017

L'Association l'Art en Eclats proposera en 2017 une initiative culturelle et artistique autour des lavoirs de La Chapelle-Saint-André, des hameaux et villages environnants.

Nous remercions d'ores et déjà les Mairies de la Chapelle-Saint-André, Entrains, Menou, Menestreau, ainsi que les associations Crescendo, Intaranum, les Amis de Menestreau, Histoire et Patrimoine Chapellois pour leur collaboration et leur implication dans ce projet.

« Le Dimanche aux Lavoirs » qui se tiendra le 13 août 2017 accueillera dans les lavoirs d'Entrains-sur-Nohain, Menou, Menestreau, La Chapelle-Saint-André, Créantay, les Grands-Bois, les artistes et artisans d'art de ces villages et alentours, afin de mettre en valeur notre patrimoine des lavoirs et nos artistes et artisans locaux.

Un spectacle « Paroles de Lavandières », joué par une troupe venue d'Orléans, sera le point d'orgue de cette journée.

Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin de juillet !



EXPO CHAPELLE CORBELIN ET JOURNEE PATRIMOINE

Du 02 au 17 Juillet, les peintures et les céramiques de Catherine PONNELLE et Claude BOISORIEUX.



DUO. Catherine Ponnelle et Claude Boiserieux ont présenté leurs créations.

Du 19 au 29 juillet. L'atelier Fusain (cinquante adhérents de Pouilly, Cosne-sur-Loire et La Chapelle-Saint-André) a envahi les cimaises. Il présente les nouveautés de ses talents, toujours guidés par le professeur Charlotte Dequet.



Du 30 juillet au 15 août. Le sculpteur sur pierre Guy Parent prend le relais. Il est accompagné de Roger Boulé, inspiré par les paysages locaux. Avec eux se produisent quelques artistes de l'association Le Chevalet.



Du 16 au 31 août. La dernière exposition a été consacrée aux huiles d'Isabelle Priet-Brun et aux sculptures sur bois de Philippe Dulieu.



COMMEMORATION

Défilé du 11 Novembre

Un hommage aux centenaires de la guerre de 1914-1918 a été rendu par les Habitants et la Municipalité lors de la commémoration du 11 Novembre.



C'est une trop longue liste de nom que nous égrenons ponctué d'un "mort pour la France"

Pour ne pas oublier pourquoi ces jeunes gens ont perdu la vie dans des combats atroces, on peut reprendre quelque vers du poème D'ARAGON

"Ballade de celui qui chanta dans les supplices"

"Je meurs et France demeure

Mon amour et mon refus

O mes amis si je meurs

Vous saurez pour quoi ce fut"

COMITE DES FÊTES

Marché de Noël



Pour la 13^{ème} édition du Marché de Noël organisée par Madame AGNESE présidente du Comité des Fêtes, ce fut à nouveau une réussite

Les exposants étaient au rendez-vous, Madame DELAPLACE et ses attrapes-rêves, Monsieur CHARPAGNE et ses escargots et galets décorés de jolis paysages, Monsieur VIOLONI Jean et ses crèches et plateaux en allumettes, Madame BOITEL Elodie et ses peintures, Madame DUMONT Marie-Pierre et ses compositions végétales ainsi que tous les autres exposants qui étaient présents.



A VENIR...

Le Club de Pétanque :

Le Comité des Fêtes :

L'Avenir de la Jeunesse Chapelloise :

Le Club de l'Amitié :

Histoire et Patrimoine Chapellois :

07 Janvier : *Galette des Rois*

04 Mars : *Banquet*

16 Avril : *Festival du Livres / Pâques*

06 Mai : *Banquet*

08 Juin : *Concours Pétanque Vétérans*

24 Juin : *Barbecue*

25 Juin : *Concert à la Chapelle de Corbelin*

14 Juillet : *Repas citoyen, Tirs et jeux*

16 Juillet : *Brocante*

30 Juillet : *Concours Pétanque Doublette*

06 Août : *Course Cycliste*

03 Septembre : *Challenge Pétanque*

17 Septembre : *Concours Pétanque Triplette*

16 et 17 Septembre : *Journée du Patrimoine / Hommage au peintre Edgar IENÉ à la Chapelle de Corbelin*

07 Octobre : *Banquet*

21 Octobre : *Assemblée Générale Pétanque*

04 Novembre : *Repas de fin d'année du club*

18 Novembre : *Banquet*

25 Novembre : *Assemblée Générale AJC*

26 Novembre : *Marché de Noël*

02 Décembre : *Téléthon*

07 Décembre : *Assemblée Générale*

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le lundi et mercredi de 13h30 à 18h00



☎ : 03.86.29.15.30 **Fax : 03.86.26.04.65**

Mail : mairie.lachappestandre@orange.fr

Permanence du Maire : Le samedi de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous



LA POSTE

5 Rue du Bourg

58210 LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE

**Les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et
13h30 à 16h30**

☎ : 03.86.29.10.31



Du lundi au samedi de 08h30 à 12h00

Samedi après-midi de 13h30 à 17h00

VARZY ☎ : 03.86.29.73.01

LA BIBLIOTHÈQUE

(Les livres sont disponibles à la Bibliothèque de
l'école)

16 Route de Varzy

58210 LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE

**LA BIBLIOTHEQUE OUVRIRA SES PORTES
LE SAMEDI DE 9H30 A 11H30 A PARTIR
DU 09 JANVIER 2016.**



**OFFICE DE
TOURISME**

3 Faubourg de Marcy
58210 VARZY

Pour toutes informations s'adresser

A la communauté de communes

« Val du Saouzay ».



LA VESTI BOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE

33 Rue Delangle

Mercredi 14H à 16H jeudi 10H à 12H et 14 à 16H

Mme Catherine REY (Présidente)

VARZY ☎ : 03.86.22.06.46



Cour du collège 58210 VARZY

Jeudi de 14h30 à 16h30

Mme CARPENTIER (présidente)

INFOS UTILES

NOS ARTISANS

Maçonnerie générale :

M. MEUNIER Yves
☎ 03.86.29.13.55

M. GUILLOT Raymond
☎ 03.86.29.17.87

Plâtrier/Peintre :

M. THEUILLON Adrien ☎ 03.86.29.18.59

« BROCANTE »

Monsieur et Madame FAILLE
☎ : 03.86.29.19.10

« POTERIE »

Mme DUREY véronique
☎ : 03.86.29.98.77

« L'ABREUVOIR »

Monsieur PERRIN Éric
☎ : 03 86 29 10 90

«TOUT AUTOUR DE LA TERRE»

Mme RION Nelly
☎ : 03.86.39.80.11

« MOSAÏQUE »

Mme REBIFFE BIONDI
☎ : 03 86 29 99 57

« LES SOUFFLEURS DE VERRE »

Mme CURTIS et Mr TUFFNELL
☎ : 03 86 29 99 54

PETIT RAPPEL



Concession au columbarium :

- De 15 ans = 300.00 €
- De 30 ans = 600.00 €

Concession au cimetière :

- De 30 ans = 90.00 €
- De 50 ans = 120.00 €

Il est autorisé à titre gratuit, la dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir. Il convient simplement d'en informer la Mairie pour la tenue de nos registres.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES ROGER CESTRE :

Pour les habitants de la *commune* le tarif est de 110 €.

Pour les personnes *extérieures* le tarif est de 160 €.

Si vous souhaitez bénéficier d'une *estrade* son tarif sera de 60 €.

Dans tous les cas, il vous sera demandé de fournir une police d'assurance et un chèque de caution pour prévenir d'éventuelles dégradations.



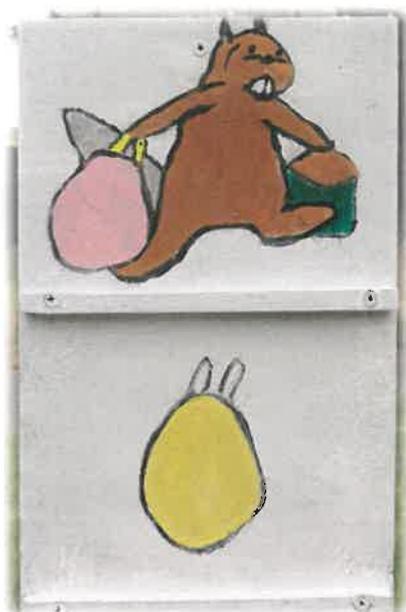
Si vous constatez la panne ou le dysfonctionnement d'un lampadaire, vous devez contacter la mairie en vous munissant du numéro du lampadaire (Voir photo ci-dessus *n° à 5 chiffres*) afin d'améliorer la rapidité du service.

Se faire recenser

Durant le mois de leurs 16 ans, les jeunes filles et jeunes hommes doivent venir s'inscrire en Mairie pour le recensement militaire. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d'identité.

Les ordures ménagères

Attention !! Nouvelle réglementation de tri



Le ramassage des ordures ménagères a lieu le **Mardi matin** (Toute la commune sauf Buzy et Le Buisson)

Jedi matin (Buzy et Le Buisson)

Seront ramassées les semaines paires : **SAC JAUNE**
Seront ramassées les semaines impaires : **SAC ROSE**

Les bios déchets seront ramassés toutes les semaines

Il est conseillé de sortir ses sacs la veille au soir, vu l'heure matinale du passage des ripeurs.

Pour tous renseignements concernant le tri sélectif, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au **03 86 29 73 01**

WI-FI

La place de la mairie dispose toujours de son accès WI FI, 24/24h et 7/7j.

La mairie met également un ordinateur à votre disposition au secrétariat, seulement aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

ETAT CIVIL

Décès



Monsieur POIRÉ Pierre Charles

Le 31 Juillet 2016

Madame HERMET Eliane Denise

Le 08 Août 2016

Monsieur HURMANN André Gilbert

Le 12 Septembre 2016

Madame SANCHEZ Jocelyne

Le 04 Novembre 2016

Madame NIEZ Jeannine Madeleine épouse MILOT Julien Augustin

Le 04 Décembre 2016



Mariage

Madame SABOUDJIAN Linda Nicole et Monsieur TACHON Jean-Pierre Edouard le 05/11/2016

LE GRAND LIVRE

<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	<i>RECETTES FONCTIONNEMENT</i>
Chapitre 011 : charges à caractère Général : 119 029,96 €	Chapitre 013 : Atténuation Charges : 16 059,42 €
Chapitre 012 : Charges de personnel : 103 402,86 €	Chapitre 70 : Produits des services du domaine et vente : 23 105,87 €
Chapitre 14 : Atténuation de produit : 58 117 €	Chapitre 73 : impôts et taxes : 197 071 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion : 42 064,57 €	Chapitre 74 : dotations et participations : 129 029,54 €
Chapitre 66 : Charges financières: 15 038,40 €	Chapitre 75 : autres produits de gestion : 31 712,04 €
<u>TOTAL</u> : 337 652,79 €	<u>TOTAL</u> : 396 977,87 €

<i>DEPENSES INVESTISSEMENTS</i>	<i>RECETTES INVESTISSEMENTS</i>
Opération 125:Travaux de voirie 2015: 13 986,78 €	Opération 104: Travaux Corbelin: 6 798,40 €
Opération 129 : Réfection mur de clôture (mur et préau/école) : 2 850,43 €	Opération 119 : Travaux voirie 2014 : 4 872€
Opération 130 : Reprise mur de l'école chaque côté escalier : 1 263 €	Opération 125 : Travaux de voirie 2015 : 4 592 €
Opération 131 : Caniveau : 1 731,02€	Opération 85: Caution logement: 100 €
Opération 132 : Travaux forestiers 2016 : 949,59 €	Opération OPFI : Opération financière : 139 793,95 €
Opération 134 : Refection du chemin de Corbelin : 3 228,34 €	
Opération 135 : Aménagement de caniveaux Route de Varzy : 3 052,14 €	
Opération OPFI : Opération financières: 39 351,36 €	
<u>TOTAL</u> : 66 412,66 €	<u>TOTAL</u> : 156 156,35 €

REPONSE DU JEU

Solution de la grille de mots croisés qui vous été proposée dans le bulletin de Juillet dernier.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	L	A	C	H	A	P	E	L	L	E
2	A	D	O		N	L		I	O	N
3	B	O	R	O	D	I	N	E		A
4	O		B	U	R	E	A	U	X	
5	R	U	E		E	U	T		I	F
6	I	S	L	E		S	T	E		O
7	E		I	N	N	E	E	S		R
8	U	R	N	E			S		A	G
9	S	U		E	T	A		U	R	E
10	E	T	A		A	G	E	N	T	S

NOUVEAU JEU

SUDOKU

4	3	1			2	9		
2			5		4		3	
5						8		2
9	8	4	1				2	
	2				9	6	8	7
6		2						4
	4		6		7			8
		9	2			1	5	6

RECETTES

Soupe de Carottes et Céleri



Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 25 minutes

Ingrédients:

- 600 g de Carottes
- 300 g de Pommes de Terre
- 3 Branches de Céleri
- 1 Oignon
- 2L de Bouillon de Volaille ou de Légumes
- Huile d'olive
- Sel, Poivre
- Crème Fraîche facultative

Préparation de la recette :

- Faire chauffer 2L d'eau avec le bouillon de volaille ou de légumes
- Peler et couper en cube les carottes et les pommes de terre
- Peler et émincer l'oignon
- Couper le céleri en morceau
- Faire chauffer l'huile dans un faitout
- Faire revenir l'oignon 3min
- Ajouter les légumes
- Mélanger et ajouter le bouillon
- Laisser mijoter à couvert 25min
- Mixer (ou pas), saler et poivrer

BON APPETIT.....

Galette des rois (pour 6 personnes)



Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 40 minutes

Ingrédients: - 2 [pâtes feuilletées](#)

- 100 g de poudre d'amandes

- 75 g de [sucre](#) semoule

- 1 œuf

- 50 g de [beurre](#) mou

- quelques gouttes d'extrait d'amande amère

- 1 jaune d'œuf pour dorer

- 1 fève !

Préparation de la recette :

Préchauffer le four à 210°C (thermostat 7).

Disposer une pâte dans un moule à tarte, la piquer avec 1 fourchette.

Mélanger dans un saladier tous les ingrédients (poudre d'amandes, sucre, œuf, beurre mou et extrait d'amande amère).

Étaler la préparation sur la pâte, y mettre la fève (sur un bord, pour minimiser les chances de tomber dessus en coupant la galette!).

Refermer la galette avec la seconde pâte et bien souder les bords.

À l'aide d'un couteau, décorer la pâte en y traçant des dessins et dorer au jaune d'œuf (dilué dans un peu d'eau).

Percer le dessus de petits trous pour laisser l'air s'échapper, sinon elle risque de gonfler et de se dessécher.

Enfourner pendant 30 minutes environ (surveiller la cuisson dès 25 minutes, mais ne pas hésiter à laisser jusqu'à 40 minutes si nécessaire).

Remarque :

J'ajoute un peu de crème fraîche au mélange pour un côté plus onctueux. Vous pouvez également remplacer tout ou partie de la poudre d'amandes par de la poudre de pistaches, mais retirez alors la gangue rougeâtre des pistaches avant de les mouliner, par exemple en les faisant bouillir quelques minutes et en les retirant à la main (d'accord, c'est long, mais ça vaut le coup!)

